

Les chiffres clés de l'alternance en Nouvelle-Aquitaine

1

L'alternance, c'est quoi ?

L'alternance est un contrat de travail permettant de se former à un métier et d'acquérir une qualification reconnue tout en étant rémunéré.

Il permet à l'employeur de former le professionnel selon la culture de l'entreprise et ses méthodes de travail. L'entreprise bénéficie d'aides et d'accompagnements spécifiques.

2 types de contrats de travail en alternance :

Le contrat de professionnalisation

→ s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans, aux demandeurs d'emploi âgés de 26 ans et plus et aux bénéficiaires de certains minima sociaux (RSA, ASS, AAH...)

→ peut être conclu sous la forme d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou à durée indéterminée (CDI)

→ conjugue formation pratique, en relation avec la qualification recherchée, et formation théorique dans un organisme de formation externe ou interne à l'entreprise

Aucune condition particulière (niveau de qualification, ancienneté du chômage...) n'est requise.

Le contrat d'apprentissage

→ s'adresse aux jeunes de 16 à 29 ans révolus* et aux jeunes de moins de 15 ans ayant achevé le premier cycle de l'enseignement secondaire (fin de 3e)

→ peut être conclu sous la forme d'un CDD de 6 mois à 3 ans selon la durée du cycle de formation ou d'un CDI

→ vise à former un professionnel à même d'évoluer dans le secteur dans lequel il s'est spécialisé

* Certains publics au-delà de cet âge comme les apprentis préparant un diplôme ou titre supérieur à celui obtenu, les travailleurs handicapés, les personnes ayant un projet de création / reprise d'entreprise et les sportifs de haut niveau peuvent également bénéficier d'un contrat d'apprentissage.

2

Le nombre de contrats d'apprentissage continue de progresser en France

2023 est une nouvelle année record en France pour le nombre de contrats en apprentissage signés dans les secteurs privé et public.

852 000 852 000 contrats en apprentissage ont démarré en 2023 dans les secteurs privés et publics,

+2% c'est l'augmentation du nombre de contrats d'apprentissage entre 2022 et 2023

55% des apprentis sont des hommes et 57% sont âgés de 20 ans ou plus, des parts stables sur un an

2% des contrats débutés en 2023 concernent des apprentis reconnus comme travailleurs handicapés

23% c'est la part du commerce dans la signature des contrats soit le secteur d'activité le plus représenté

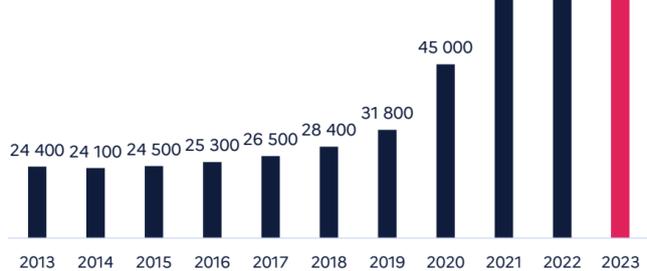
Source : DARES
Chiffres arrêtés au 29 février 2024

3

68 300 nouveaux contrats d'apprentissage ont été comptabilisés en 2023 en Nouvelle-Aquitaine

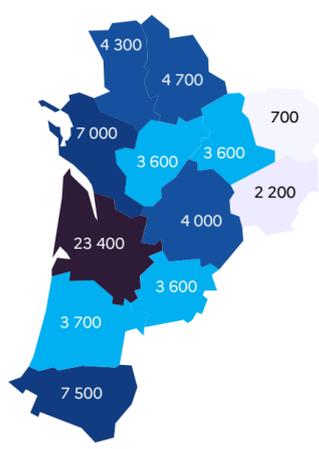
→ un volume en hausse de +0,3% sur un an, soit 240 contrats supplémentaires

Volume annuel de contrats d'apprentissage en Nouvelle-Aquitaine depuis 2013



Source : DARES
Chiffres arrêtés au 29 février 2024

Nombre de nouveaux contrats d'apprentissage par département en 2023 (volumes arrondis à la centaine)



Avec 23 400 contrats, la Gironde concentre **1/3** des contrats d'apprentissage de la région

Source : DARES
Chiffres arrêtés au 29 février 2024

4

17 800 offres d'emploi en alternance collectées par France Travail en 2023 en Nouvelle-Aquitaine

Répartition des offres d'emploi enregistrées en Nouvelle-Aquitaine par contrats d'alternance en 2023



53% Plus de la moitié des offres d'emploi en alternance sont proposées en CDD de 7 à 12 mois.

Source : France Travail

✓ 4 domaines professionnels concentrent les 2/3 des offres d'emploi en alternance



le commerce

5 540



les services à la personne et à la collectivité

2 670



le support à l'entreprise

2 080



l'industrie

1 680

offres d'emploi en alternance collectées par France Travail Nouvelle-Aquitaine en 2023

Source : France Travail



13
↓
17
MAI
24
SEMAINE DE L'ALTERNANCE

Venez trouver votre formation

Du 13 au 17 mai 2024, France Travail se mobilise avec ses partenaires à l'autour de l'alternance dédiée à la promotion de l'alternance, auprès des jeunes, des demandeurs d'emploi et du grand public.



Retrouvez toutes nos publications sur notre observatoire régional :

observatoire-emploi-nouvelle-aquitaine.fr

